

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2020

---

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3470)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° AS288

présenté par  
Mme Tiegna

-----

### ARTICLE 7

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de supprimer l'article 7 car il remet en cause l'autonomie des hôpitaux de territoires notamment les hôpitaux ruraux.